

**Dominique Bassière**

**Les Bouville,  
seigneurs de Farcheville,  
des hobereaux qui ont réussi**



**Première édition**

***Le Pays d'Étampes* , tome 1 (Étampes-Histoire, 2003), pp. 190-195**

**Rédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :**

***Le Corpus Étampois*, octobre 2018**

## XI – Les Bouville, seigneurs de Farcheville, des hobereaux qui ont réussi<sup>628</sup>

### *L'histoire de la lignée*

La première mention des Bouville remonte à 1127<sup>629</sup> ; il s'agit de Thierry ou Théodoric de Bouville. En 1139, la famille est possessionnée à Bouville, Farcheville et au Mesnil-Racoin<sup>630</sup>. Ce sont des nobliaux assez discrets pendant le XII<sup>e</sup> siècle, dont il est hors de propos de retracer l'histoire ou de constituer le tableau généalogique avant les années 1250. Jean I<sup>er</sup> de Bouville est possessionné à Milly-la-Forêt vers le début du XIII<sup>e</sup> siècle ou un peu avant<sup>631</sup>. À sa mort, son fils aîné, Hugues I<sup>er</sup>, hérite de la seigneurie de Bouville et de celle de Milly tandis que son cadet Jean II reçoit le fief mineur de Farcheville. Hugues II, le fils aîné de Hugues I<sup>er</sup>, va être le moteur d'une fulgurante ascension sociale.

628. Dom Fleureau, p. 601-614. Les auteurs se contentent généralement d'utiliser Dom Fleureau sans le citer. Sauf indication contraire, nous tirons les données de l'ouvrage du barnabite étampois.

629. « Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée », n° 40 p. 25.

630. Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, Fechoz et Letouzey, t. 4, (première édition 1757), 1883, p. 224,

631. Coudray Hervé, « L'abbaye de Villiers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bull. SHACEH*, 1990, n° 60, p. 33.

Vers la fin du règne de Philippe III (1270-1285), Hugues II obtient l'un des quatre offices de chambellan royal. Bien gagée, cette charge rapporte 100 livres par an, soit trente fois le salaire annuel d'un ouvrier parisien<sup>632</sup>. À la même époque, une résidence orléanaise très cossue vaut 210 livres<sup>633</sup>. Cette charge met surtout son titulaire en contact permanent avec le roi. Le chambellan est chargé du service intérieur de la chambre royale mais aussi d'autres fonctions ; par exemple, il débloque les fonds destinés aux diverses gratifications et dédommagements distribués aux barons. Hugues II fait un mariage de raison : en 1282, il épouse Marie de Chambly, fille d'un autre chambellan royal, Oudart de Chambly<sup>634</sup>. Cette union permet aux deux familles de monopoliser la charge pendant quelque temps. Les Bouville l'occupent ainsi pendant les règnes de Philippe le Bel et Charles V, et probablement dès celui de Philippe III.

Cette fonction a des conséquences heureuses sur la fortune familiale et, dès la fin des années 1280, Hugues II mène une vigoureuse politique d'acquisition de terres et de droits seigneuriaux. Il en résulte la constitution calculée d'un ensemble uni et cohérent autour des terres du fief ancestral.

En 1286, il acquiert les fiefs de la Boissière et de Beaumont (à Bouville) de l'écuyer Guillaume de la Boissière et achète le fief d'Orveau à Geoffroy de Boisminart, chevalier. En 1287, après un premier arrangement avec son frère cadet Jean III et son cousin Jehannot, il arrondit ses propriétés autour de Bouville ; en outre, il achète, à Simon de Corbeil et son épouse Pernelle, le fief de Honville situé probablement à proximité d'Auvers-Saint-Georges.

Mais surtout, la reine-mère, Marguerite, détache de son douaire différents droits, fiefs et terres qu'elle « donne et octroie à notre amé Hue de Bouville ». En 1289, le roi confirme ce don en faveur de « nostre amé et féal chambellan Hue de Bouville ». De plus, le roi donne la haute justice à Hugues II sur ses terres ainsi que certains droits et seigneuries près de Milly, à Arbonne (77).

En 1290, Hugues II complète ses possessions au voisinage de Bouville par échange avec ses cousins germains : Jehannot et son cadet Guillaume de Bouville, chanoine à Reims. Ces derniers obtiennent le fief de Gravelle (paroisse d'Auvers-Saint-Georges) avec une maison seigneuriale, des terres agricoles, 40 livres de rentes et 8 arrières-fiefs. Hugues de Bouville récupère ainsi la terre de Farcheville et toutes les possessions de ses cousins à Villiers.

Plus tard en 1293, Hugues II marie son fils cadet, encore enfant, à Marguerite des Barres, dont le père, vétéran des royaumes francs orientaux, est possessionné en Calabre. La fortune moyenne de la famille est largement compensée par le prestige qui s'attache aux chevaliers ayant servi dans les royaumes francs de Terre Sainte. Le fils aîné, Jean IV, est marié à Marguerite de Bommières qui est largement dotée. Pendant la dernière décennie de son existence, Hugues II profite encore des largesses royales et y ajoute les revenus de la ferme des impôts en Languedoc et Bourgogne<sup>635</sup>. Convoqué à l'ost en 1304, il trouve la mort à Mons-en-Pevèle. Jean IV, son fils aîné, lui succède mais décède en 1308.

Son fils Hugues III, chevalier et chambellan de Philippe le Bel puis de Louis X le Hutin, hérite de la seigneurie de Bouville et de celle de Farcheville, le reste des possessions paternelles allant en partie en douaire à sa mère. Ses frères et sœurs se partagent la dernière portion de l'héritage. De son mariage avec Marguerite des Barres, il a 7 enfants : une fille, Marie, qui meurt sans postérité et six garçons qui disparaissent jeunes ou sans enfants. Charles, le dernier des fils d'Hugues III, recueille la succession de tous ses frères. Il est le dernier seigneur de Farcheville issu de la branche aînée, car son mariage avec Isabeau du Mes reste sans postérité. Il est conseiller et chambellan de Charles V et devient gouverneur du Dauphiné. Avec l'évêque de Paris, Emery, il négocie le mariage de la princesse Catherine de France avec Rupert, fils du comte palatin du Rhin et duc de Bavière. Il disparaît en Dauphiné en 1382.

Pour trouver des héritiers, il faut remonter à Isabeau, une des filles de Hugues II mariée à Jean d'Ormoy. Julien des Essarts, fils aîné de Jean des Essarts et de Marie d'Ormoy, devient seigneur de Bouville grâce à Isabeau de Bouville, son aïeule maternelle, tante de Charles, dernier seigneur de ces terres. De son mariage avec Isabeau de Vendôme, il a deux fils et deux filles et meurt bien

632. Collard Franck, « Grandeur et chute d'un conseiller du roi : l'affaire Pierre de la Brosse », *L'Histoire*, n° 197, p. 52, 1996.

633. « Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans », n° 322, p. 435.

634. Viard Jean, *Les journaux du trésor de Philippe IV le Bel*, Paris, Imprimerie nationale, n° 576, 1940, p. 92.

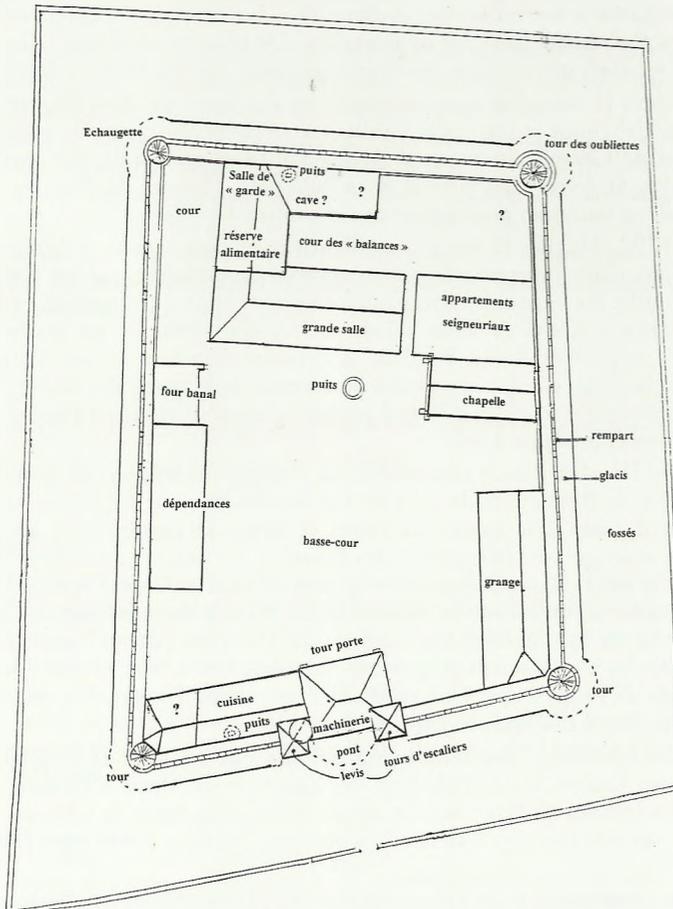
635. *Registres du trésor des chartes*, t. 1, *Règne de Philippe le Bel*, Paris, Imprimerie nationale, 1958, n° 36, n° 124.

avant sa femme. Jean des Essarts, son fils aîné, seigneur de Bouville, épouse Catherine de Châtillon en 1407, tandis que sa sœur convole avec Gaucher de Châtillon. Pour sceller encore mieux l'alliance des deux lignages, Isabeau de Vendôme épouse Gaucher de Châtillon, père de Catherine et Gaucher. Il subsiste des Bouville issus des branches cadettes, mais la branche aînée masculine s'est éteinte et les seigneurs de Farcheville ne seront plus désormais des Bouville.

En à peine un siècle, la stratégie d'un rassembleur de terres habile bénéficiant de la faveur royale, au lieu de fonder la prospérité d'une famille, n'aboutit qu'à faire sortir les terres ancestrales du lignage, faute d'héritier mâle. Les branches cadettes ne sont certes pas démunies, mais les contemporains ont pu voir dans l'histoire de cette lignée une belle illustration du principe de la roue de la fortune, si populaire à l'époque médiévale.

### *Le château de Farcheville*

Malgré les suppositions de Dom Fleureau, rien ne démontre l'existence d'un hameau à cet endroit. Une grange est mentionnée en 1220, mais rien ne prouve qu'elle se trouve sur l'emprise du château actuel<sup>636</sup>. Le terrain est à peu près plat, à une altitude d'environ 71m. Le sous-sol composé de plusieurs mètres de sables de Fontainebleau sus-jacents aux calcaires d'Étréchy constitue



Reconstitution du plan du château au XIV<sup>e</sup> siècle.

636. *Recueil des chartes de Saint-Benoît sur Loire...*, 1932, t. 2, p. 265.

une bonne assise. De plus, la nappe phréatique située à faible profondeur assure l'approvisionnement en eau sans difficulté.

De surcroît, si les Bouville souhaitent étaler leur puissance et leur aisance, ils ne peuvent guère trouver mieux : le site, à proximité de trois routes ou chemins, est facile d'accès, les chemins se dirigeant vers Maisse et Milly, vers La Ferté-Alais et Puiset-le-Marais se rejoignent à cet endroit pour converger vers Étampes, ville royale, grosse place avec marché et siège de bailliage. L'aspect ostentatoire pourrait bien jouer un rôle dans le choix du site. Dom Fleureau ne se trompe probablement pas quand il écrit : « *Hugues II de Bouville (...) n'avait plus à Bouville une maison convenable à sa qualité, il résolut de faire bâtir un château considérable, qui fit voir ce qu'il était* ». D'après une inscription conservée, la construction commence en 1291.

Au cours de ce XIII<sup>e</sup> siècle, les constructions de demeures seigneuriales à l'écart des villages ne sont pas rares. Les nobliaux qui en possèdent encore les moyens se démarquent ainsi un peu plus de la masse villageoise. En revanche, la construction de châteaux de cette importance est exceptionnelle ; en effet, ce bâtiment est aussi une forteresse. Le roi, quels que fussent ses liens avec le propriétaire, ne pouvait tolérer la construction d'une forteresse imprenable en plein domaine royal. En 1268, Louis IX fait détruire les éléments fortifiés du château des Prunel à Méréville. Le château de Bouville tente de concilier à la fois le confort d'une demeure résidentielle et les contraintes d'une forteresse, ce qui est nouveau pour l'époque. L'influence du modèle des châteaux royaux en vigueur depuis Philippe Auguste (Boulogne-sur-Mer, Dourdan, Monthéry, Paris, Yèvres-le-Châtel par exemple) est prépondérante. Le château de Villeconin, daté de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, représente une évolution tardive de ce modèle.

Il n'y a plus de donjon. L'expérience a montré que ce réduit défensif très puissant finit inexorablement par tomber si l'enceinte est prise. On préfère soit le faire participer à la défense dès le début du siège en le plaçant sur l'enceinte ou même à l'extérieur, comme à Dourdan, soit le supprimer et aménager des appartements résidentiels plus confortables.

Le château comprend une vaste enceinte, contre laquelle sont construits les bâtiments résidentiels (au fond de la cour) et ceux des dépendances. Pour des raisons inconnues, le plan est trapézoïdal alors que ces châteaux-cours sont ordinairement carrés ou rectangulaires.

#### *Valeur défensive du château*

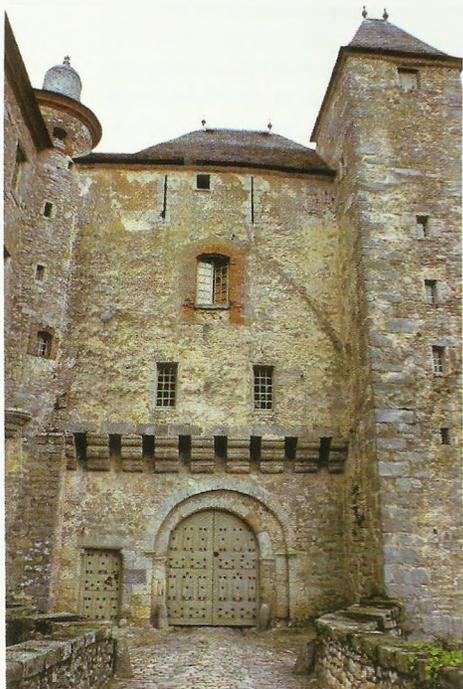
L'enceinte déterminant une surface d'environ 4500 m<sup>2</sup> est une des plus vastes d'Île-de-France ; il faut une garnison importante pour tenir une forteresse de 292 m de périmètre en cas de siège en règle. Les fossés en eau représentent le premier obstacle. Ces derniers et la nappe phréatique interdisent les sapes. Il faut, soit enfoncer les portes, soit tenter l'assaut avec des échelles après franchissement des douves. La grande cour permet un service aisé de machines de jet. On ne peut que gloser sur les défenses supérieures des tours et des courtines, puisque durant la Révolution les unes et les autres sont abaissées de plusieurs mètres<sup>637</sup>. L'absence d'archères adaptées aux arbalètes dans les tours d'angle et celle de tours intermédiaires font supposer la présence de mâchicoulis et de créneaux, voire de hourds. La base talutée des murs permet le rebondissement par ricochet de projectiles expédiés depuis les mâchicoulis sur les assaillants. Les mâchicoulis appuyés sur des arcs brisés représentent une originalité frappante pour le nord de la Loire. Ils sont connus cependant dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Château-Gaillard). Les tours d'angle sont dotées de trois niveaux de trois archères en quinconce n'affaiblissant pas la structure.

Parfois, les auteurs ont argué de la faible épaisseur (1,60 m) des murs de l'enceinte pour en déduire une capacité défensive réduite. C'est oublier que les massifs donjons quadrangulaires romans<sup>638</sup>, s'ils atteignent, voire dépassent exceptionnellement 4 m d'épaisseur à la base, possèdent généralement des murs épais seulement de 1,50 à 2 m. C'est le cas du château d'Étampes si l'on se réfère à Dom Fleureau. Le mur d'enceinte du château de Villeconin, construit vers 1390, n'est guère plus épais. L'enceinte de Farcheville s'inscrit donc dans les normes de son époque.

La tour-porche pose problème car elle a été énormément remaniée. Le pont-levis est supprimé au XVIII<sup>e</sup> siècle. La double porte actuelle date au plus du XIV<sup>e</sup> siècle et n'existe probablement pas à l'origine. Le système de pont-levis est alors par conséquent différent. Le système défensif du

637. Fritsch Julia, « À propos de l'abolition des signes de féodalité », *Mémoires de Paris et de l'Île-de-France*, t. 41, Paris, Fédération des sociétés historiques de Paris et de l'Île-de-France, 1990, p. 223-233.

638. Chatelain André, *Châteaux forts ; images de pierre des guerres médiévales*, Paris, Rempart, 1991, p. 18.



La tour porche.



Les remparts et la tour sud.

XIII<sup>e</sup> siècle comprend sans doute deux mâchicoulis sur arcs brisés et deux grandes archères de 2 m de haut sur 10 cm de large. Deux meurtrières placées de part et d'autre de l'entrée, permettant un tir croisé, doivent compléter ce dispositif. Pendant la guerre de Cent Ans<sup>639</sup>, une bretèche sur consoles en grès remplace les deux mâchicoulis sur arcs, et la double-porte apparaît.

Lors de ce conflit, quand les opérations se déroulent en Île-de-France<sup>640</sup>, les différents partis occupent le château qui, malgré l'absence de transformations liées au développement de l'artillerie à poudre, représente un point d'appui suffisamment solide pour retenir l'attention des belligérants. Toutefois, ce point d'appui aurait alors du mal à résister à un siège bien mené.

### *L'aspect résidentiel*

La cuisine, à demi-enfouie dans le sol actuel, est située près de la tour-porche. Contre le mur ouest se trouve une vaste grange, en face sont les écuries et un bâtiment abritant un grand four.

Des appartements seigneuriaux du XIII<sup>e</sup> siècle situés dans l'angle sud-ouest, il ne reste rien. On ignore le nombre d'étages. Une porte y mène depuis la tour d'angle sud-ouest, une autre permet l'accès à la chapelle. Contrairement aux dires des auteurs modernes qui ont mal lu Dom Fleureau ou mal compris le texte latin, cette chapelle n'a jamais été consacrée par l'archevêque de Sens en mars 1304. En effet, elle n'existe pas encore à cette époque<sup>641</sup> ! Dédicée à Notre-Dame, elle possède une charpente dissimulée par des planchettes formant un arc brisé constitué de 192 panneaux peints, représentant des anges musiciens, bien conservés pour la plupart.

Paradoxalement, ce château, construit en partie à des fins ostentatoires, est très peu occupé par les Bouville au XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, les fonctions de chambellan sont fort prenantes, elles

639. Chatelain André, *Châteaux forts et féodalité en Île-de-France du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Nonette, Créer, 1983, p. 459.

640. Après la chevauchée du Prince noir et jusqu'en 1361 : Guy Fourquin, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge...*, p. 253 ; Pendant le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle : communication personnelle de Guy Peyronnet (*in litteris*).

641. En mars 1305 (dans le style de Pâques\*, mars 1304), l'archevêque de Sens accorde l'autorisation de fonder cette chapelle à l'héritier de Hugues II ; Dom Fleureau, p. 609-610.



La basse-cour, la chapelle et la grande salle.

nécessitent une présence permanente auprès du roi pendant le service et, hors du service, retiennent le titulaire au moins à proximité<sup>642</sup>. De plus, les missions diplomatiques dont sont chargés les seigneurs de Bouville les tiennent éloignés de Farcheville. Pour Charles qui exerce réellement ses fonctions en Dauphiné, la cause est entendue, il ne réside pas à Farcheville à cette époque. Les résultats des sondages récents sont aussi peu démonstratifs. Effectués volontairement à proximité des appartements seigneuriaux, ils n'ont guère livré de matériel, attestant par là une occupation mesurée des lieux. De même, les travaux de remise en eau des douves n'en ont guère livré non plus, alors que dans le cas d'une occupation prolongée ce type de remplissage fournit un volume de vestiges important. Cette vaste demeure est donc peu utilisée pendant notre période par ses propriétaires<sup>643</sup>.



Sondage dans les douves de Farcheville, février 1989.

642. Favier Jean, *Un conseiller de Philippe le Bel, Enguerrand de Marigny*, Paris, PUF, 1963, p. 27.

643. Les sondages ont démontré que dès l'origine, les douves du château sont en eau. Les dépôts argileux ont livré des restes végétaux nombreux conservés en milieu humide ainsi que des limnées et des planorbes (gastéropodes pulmonés aquatiques). Nous n'avons découvert aucun tesson antérieur à la construction et d'après la céramique, les derniers curages remontent au XIV<sup>e</sup> ou aux débuts du XV<sup>e</sup> siècle.